

Susciter de nouveaux projets locaux pour diminuer  
les émissions de gaz à effet de serre dans les Cantons-de-l'Est

# APPEL DE PROPOSITIONS

## ÉDITION SPÉCIALE 2023



*Une initiative de*

*La Fondation estrienne en environnement, plus de 25 ans de promotion des actions  
environnementales et du développement durable en Estrie*

*En collaboration avec*



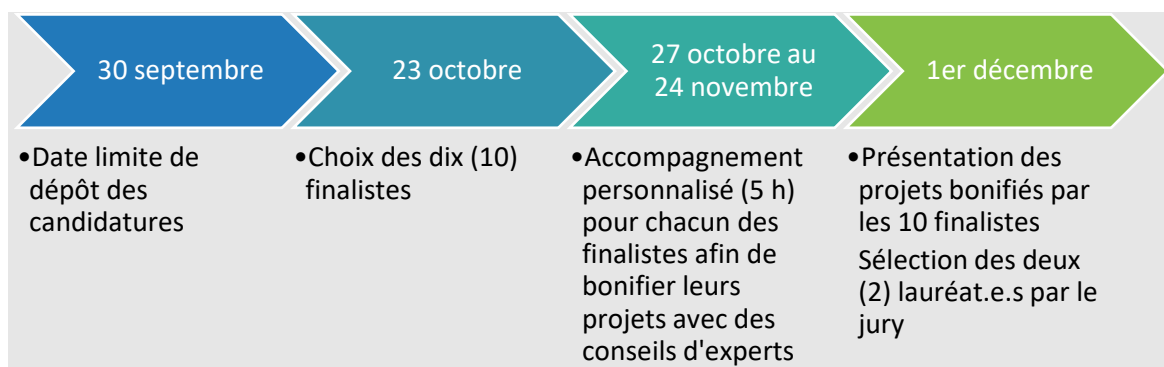
Ce projet a été réalisé avec l'appui financier  
du gouvernement du Canada.  
This project was undertaken with the financial support  
of the Government of Canada.



## Le Programme GEST : susciter les projets d'action de réduction des gaz à effet de serre (GES) dans les PME et municipalités des Cantons-de-l'Est

GEST est un programme qui soutient des projets concrets de réduction des émissions de GES destiné aux entreprises de moins de 100 employés et aux municipalités de la région des Cantons-de-l'Est. **Deux (2) bourses de 10 000 \$** seront offertes aux candidats qui se démarqueront par la présentation d'un projet qui :

- Réduira les émissions de GES de leur organisation
- Sera nouveau et original
- Sera transférable à d'autres organisations



### 1. Dépôt des candidatures (jusqu'au 30 septembre 2023)

Afin d'être retenu parmi les 10 finalistes, les candidatures doivent être déposées au plus tard le 30 septembre (voir la section admissibilité et critères de sélection des projets)

### 2. Choix des dix (10) finalistes : 23 octobre

Parmi les propositions de projets soumises, dix (10) finalistes seront sélectionnés.

### 3. Accompagnement personnalisé (27 octobre au 15 novembre)

En fonction des thèmes soumis, tous les finalistes seront jumelés à un « coach » qui les guidera pour la bonification de leur proposition. Les « coach/experts » qui les accompagneront afin de bonifier leurs propositions dans le but de les rendre plus attrayantes en termes de réduction des émissions de GES ou d'adaptation aux changements climatiques. Les conseils avisés des professionnels en environnement viseront à :

- Augmenter l'impact du projet selon les critères de sélection du programme;
- Réduire au minimum les GES du projet, voire favoriser l'atteinte de la carboneutralité;
- Maximiser les changements de comportement des individus ciblés de près ou de loin par le projet par des conseils sur les outils de communication et/ou de sensibilisation.

### 4. Présentations et sélection du jury : 1<sup>er</sup> décembre

Une présentation des finalistes devant jury permettra de sélectionner les deux (2) boursiers qui se verront remettre chacun, une bourse de 10 000 \$.

- La Fondation suivra l'avancement de la réalisation des projets boursiers et en assurera un rayonnement, notamment au prochain Gala des Prix d'excellence en environnement des Cantons-de-l'Est.

### L'engagement des lauréat.e.s :

- Fournir une contribution financière équivalente à au moins 25 % du budget total du projet (pouvant être sous forme de ressources humaines impliquées dans le projet) ;
- S'engager à démarrer leur projet dans les semaines suivant le dévoilement des lauréat.e.s;
- Remplir une fiche de réalisation de projets avec photos et description à la fin de celui-ci.

### L'admissibilité et critères de sélection des projets

Pour être admissible, le projet de réduction de GES doit :

- Être soumis par une entreprise de moins de 100 employés (toutes formes juridiques) ou une municipalité située en Estrie ;
- Être un nouveau projet de réduction des GES et débiter au plus tôt le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2024 ;
- Se démarquer par :
  - sa créativité,
  - son originalité,
  - sa faisabilité,
  - sa capacité à être transféré,
  - une réduction réelle de GES dans la région,
  - son potentiel de générer des changements de comportement au sein des employés, clients ou citoyens.

L'annexe 1 présente des exemples de projets admissibles.

Le dossier de candidature comprend une présentation du projet (un formulaire est disponible à cet effet) et, pour les finalistes, une présentation orale de leur projet devant jury.

### Une approche partenariale

Pour favoriser les actions de réduction des GES à l'échelle régionale, le programme GEST de la FEE bénéficie d'un ensemble de partenaires reconnus pour leur expertise dans ce domaine.

Partenaires majeurs	Partenaires
Énergir, Hydro-Québec	Conseil régional de l'environnement de l'Estrie Gouvernement du Canada

## **Pour déposer votre proposition**

Les entreprises de moins de cent employés et les municipalités de la région des Cantons-de-l'Est sont invitées à déposer une proposition de projet de réduction de GES au programme GEST.

Les demandes doivent être présentées sur le formulaire de candidature ici : [Formulaire de candidature](#)

**Date de tombée du dépôt de candidature** : le 30 septembre 2023

Tous les documents doivent être acheminés par courriel au Conseil régional de l'environnement de l'Estrie à [gest@environnementestrie.ca](mailto:gest@environnementestrie.ca).

La présente information et le formulaire de mise en candidature sont disponibles sur le site web de la Fondation Estrienne en Environnement : [Programme GEST – Fondation Estrienne en Environnement \(fondationfee.ca\)](#)

Ce projet est réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada.

## Annexe 1 – Exemples de projets admissibles

- Création d'un projet pilote de compensation carbone à Sutton par Canopée (lauréat 2022)
- Projet d'électrification de la flotte et développement de l'expérience touristique au Québec par Bromont Campervan (lauréat 2022)
- Réduction de l'impact des déplacements motorisés par l'amélioration de l'efficacité des véhicules, l'électrification, la réduction des déplacements ou l'écoconduite. (Lauréat - 2019)
- Intégration de menus à faible empreinte carbone dans une cafétéria scolaire et offre de cours de cuisine végétarienne aux élèves. (Lauréat - 2019)
- Instauration d'un système de livraison à vélo pour un commerce de détail. (Lauréat 2020)
- Mise en place d'une flotte de vélos en libre-service pour les employés d'une entreprise, municipalités ou d'un parc industriel. (Lauréat 2020)